



Déclaration d'

Ad Melkert

Candidat au poste de Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

Expérience et Motivation | Fixer les Priorités | Améliorer les Prestations | Expérience et Motivation | Fixer les Priorités | Améliorer les Prestations | Expérience et Motivation | Fixer les Priorités

Notre monde est confronté à une crise de l'emploi à l'échelle planétaire. Si la croissance économique est considérable dans certains pays, globalement, le chômage et l'exclusion sociale gagnent du terrain ; les entreprises sont sous pression ; les investissements sont rares, l'accès au crédit difficile, et le fossé se creuse entre riches et pauvres. Partout dans le monde, une multitude d'hommes et de femmes se sent exclue du monde du travail, privée de dignité. La gouvernance mondiale doit renverser cette tendance. L'apport de l'Organisation internationale du travail est indispensable.

Le nouveau directeur général devra assurer l'amélioration des prestations et de l'efficacité de l'OIT en s'appuyant sur les résultats majeurs obtenus pendant le mandat de son prédécesseur, M. Juan Somavia, tout particulièrement l'Agenda pour le travail décent. L'OIT devra élargir le champ et l'impact de l'Agenda en reliant les objectifs indissociables de la création d'emploi, de l'entrepreneuriat durable et des normes de travail, qui ouvrent la voie au développement économique et au progrès social.

Si je suis élu, mes objectifs seront :

1. de faire de la croissance génératrice d'emplois une des visées principales des politiques économiques nationales et mondiales ;
2. de veiller à la mise en œuvre des normes et objectifs de l'OIT sur l'ensemble de la planète et de promouvoir l'accès au travail décent et à la protection sociale ;
3. de soutenir les efforts nationaux et internationaux axés sur l'éducation inclusive, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes.

Pour faire la différence et être un partenaire crédible dans la gouvernance économique mondiale, il faudra engager un vaste programme de réformes internes dont je compte diriger la réalisation en y impliquant les constituants et en m'appuyant sur les atouts suivants :

- *l'impartialité*, afin de renforcer la capacité de l'OIT à favoriser le consensus et de pouvoir être le représentant fidèle de sa structure tripartite et de sa méthode uniques ;
- *l'expérience* gouvernementale de la promotion de l'emploi, de l'entrepreneuriat durable, de la protection sociale et de la législation du travail ;
- *la pratique de la gestion* de la complexité d'une grande organisation internationale et de la recherche du consensus entre de multiples parties ;
- *un engagement en faveur de l'action dans les pays*, en vue de transférer des ressources du quartier général afin de renforcer l'impact local ;
- *une carrière en dehors de l'organisation*, ce qui permettra de porter un regard nouveau sur la situation interne.

Le travail du directeur général est guidé par les décisions du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du travail. Je veillerai à ce que mon style de gouvernance et mes initiatives répondent aux intérêts et aux priorités de l'ensemble des membres. Les mois derniers, j'ai rencontré et consulté personnellement de nombreux constituants de l'organisation, contacts que j'entends poursuivre en tant que directeur général.

Fixer les Priorités

Sensibilisation et gouvernance à l'échelle mondiale

L'OIT s'adresse à l'économie réelle, où le travail, l'éducation, la formation et l'esprit d'entreprise sont essentiels pour la productivité et la prospérité. Elle s'appuie sur le tripartisme et le dialogue social dans l'ambition de placer travail et capital sur un pied d'égalité. Elle soutient les initiatives mises en place dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises. Le rôle actif de l'OIT au sein du G20 a accru sa visibilité et son influence. Sa pertinence et sa valeur ajoutée dépendront pour le reste de sa capacité à fournir des prestations solides et opportunes, sur la base d'une complémentarité réciproque avec notamment la Banque mondiale et le FMI. L'OIT doit renforcer sa base de connaissances et ses pratiques de collecte de données en concentrant ses efforts de recherche sur la croissance génératrice d'emplois et en émettant des recommandations stratégiques sur les entreprises et le travail dans les pays mêmes pour favoriser une action tripartite efficace à tous les niveaux. Les enseignements tirés de la coopération Sud-Sud et le renforcement de celle-ci forment un énorme potentiel qu'il faudra prendre en compte dans les avis et les actions entreprises. Dans la perspective des objectifs du Millénaire pour le développement, il sera également capital de faire de la création d'emplois et du travail décent des priorités à part entière.

Travail décent dans la pratique

Les attentes divergent quant au rôle de l'OIT dans la promotion et le contrôle des normes du travail, qui constituent le cœur de son mandat. Un nouvel effort est nécessaire pour consolider ce consensus. Les normes répondent-elles aux attentes ? Comment les définir pour leur assurer un impact réel et universel ? Comment accroître l'efficacité et l'efficience de l'assistance technique fournie aux États membres ? Et comment rendre le système de contrôle plus flexible et plus moderne ?

L'une des tâches principales du directeur général est de réunir toutes les parties concernées afin d'affermir la mise en œuvre des normes du travail décent, en complément de la priorité accordée à la ratification et à la mise en œuvre des huit conventions fondamentales, dans lesquelles sont entérinés les principes et les droits de base au travail.

Dans de nombreuses parties du monde, l'économie informelle prospère au détriment des droits des travailleurs et des règles de la concurrence loyale. Afin d'instituer ces droits et ces règles, l'OIT devra orienter ses efforts vers la consolidation de la gouvernance et de la pratique tripartite. Il est impossible de mettre en place des conditions de travail décentes et une protection sociale solide sans stopper l'économie informelle. Pour répondre aux intérêts communs des employeurs et des travailleurs, l'OIT devra s'attaquer plus vigoureusement à cet obstacle fondamental au progrès.

Rechercher un terrain d'entente dans les relations de travail

Sans hésiter à reconnaître les changements fondamentaux intervenus dans le monde du travail, l'OIT doit s'engager à concilier

les intérêts des employeurs et ceux des travailleurs. Il lui faudra également aborder, là où elles sont pertinentes, les questions de la migration et la perspective du vieillissement de la force de travail. Les réformes doivent s'inscrire dans une entente équitable, qui prendra en compte les conditions essentielles à la productivité et à la compétitivité des entreprises, d'une part, et les exigences indispensables à la protection des travailleurs et au développement de leurs compétences, de l'autre. Elles ne sont pas nécessairement contradictoires, et je suis déterminé à consacrer les travaux et le potentiel de l'OIT à l'accroissement de l'unité au sein du monde du travail.

Accélérer l'égalité des genres

Au-delà de son plaidoyer acharné en faveur de l'égalité des femmes au travail, l'OIT doit déployer de nouveaux efforts pour que son action soit à la mesure de ses déclarations. Dans maintes parties du monde, la discrimination et l'absence de perspectives empêchent la reconnaissance des droits et du potentiel d'une quantité innombrable de filles et de femmes. En recherchant des synergies plus efficaces avec ONU Femmes, il faudra redoubler nos efforts pour bien saisir cette réalité : au XXI^e siècle, les économies bénéficieront des talents d'un nombre toujours plus élevé de diplômées.

Améliorer les Prestations

Les récentes réformes lancées par le Conseil d'administration constituent un pas décisif pour assurer le ciblage et l'opportunité du débat nécessaire au renforcement de la pertinence et de l'influence de l'OIT. Les processus internes de travail et d'organisation doivent viser à réaliser ces objectifs. C'est pourquoi, si je suis élu, je m'emploierai à :

1) Mettre l'accent sur l'action au niveau des pays

L'OIT doit mettre davantage l'accent sur le soutien stratégique et technique aux constituants dans les pays. L'obtention d'un impact maximum passe par l'élargissement des opérations, comme l'initiative Better Work et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), et la recherche de synergies avec l'ONU. Un tel effort est plus que jamais nécessaire si l'OIT veut augmenter sa visibilité sur la scène mondiale. Ainsi, les stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne ne peuvent porter leurs fruits sans création d'emplois, et la stabilité politique, dans les pays arabes ou ailleurs, est directement liée aux possibilités de formation, de travail et d'affaires offertes aux jeunes afin qu'ils contribuent à l'avenir de leurs sociétés.

2) Promouvoir le changement axé sur les résultats

Dans cette perspective, j'ai l'intention de procéder à un examen rigoureux (« scan ») des activités, des effectifs et des budgets actuels en évaluant les pratiques actuelles à la lumière des critères de résultats tangibles et d'efficacité accrue des ressources. Ceci afin de garantir que les maigres moyens humains et financiers soient attribués aux priorités d'aujourd'hui et de demain. Pour réaliser le changement, il sera essentiel de mieux cibler les programmes et la

gestion, et de transférer des ressources du quartier général en vue d'apporter un meilleur soutien aux activités et aux constituants dans les pays.

Étant donné les missions et l'ambition de l'OIT, le directeur général devra s'attacher à mobiliser les ressources. Il est impératif que l'OIT puisse à tout moment rendre compte d'un usage correct et efficace de l'argent des contribuables, tout particulièrement lorsque de nombreux États membres traversent une période d'austérité.

Pour mener à bien cette entreprise, il est capital de saisir que les membres du personnel sont un des atouts majeurs de l'organisation, de prendre en compte leurs points de vue, leurs compétences et leur diversité – tant au quartier général que lors des opérations dans les pays – et d'appliquer le recrutement et l'affectation au mérite.

3) Renforcer la gouvernance, la redevabilité et la transparence

J'entends chercher à améliorer en permanence les normes de gouvernance, de redevabilité et de transparence auxquelles adhère l'OIT. Les pratiques d'audit et de contrôle doivent être en conformité avec les principes généralement reconnus dans les organisations publiques. Cela implique que le management tire profit des recommandations du Comité consultatif de contrôle indépendant.

L'interaction entre le directeur général, la CIT et le Conseil d'administration doit être telle que les constituants se considèrent comme fortement et également engagés dans les processus de décision. Les réformes doivent viser à accroître la transparence de la mise en œuvre par le Bureau des décisions de la CIT et du Conseil d'administration, ainsi qu'à ancrer fermement le management basé sur les résultats, en s'appuyant sur un rigoureux système d'évaluation. La mesure des résultats doit être davantage que la seule gestion des processus. Au final, c'est sur sa contribution à la création d'emplois et au progrès social que sera jugée l'utilité de l'OIT.

Expérience et Motivation

De mon point de vue, le nouveau directeur général doit être prêt à exécuter plusieurs tâches simultanément : influencer sur l'agenda mondial, renforcer l'aide aux pays et diriger convenablement le Bureau.

En tant que ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, à la direction de la Banque mondiale, au PNUD et en qualité de représentant spécial du secrétaire général en Irak, j'ai eu le privilège d'exercer différentes fonctions qui m'ont donné l'occasion de parvenir à des résultats concrets. Ces expériences m'ont apporté la motivation et les compétences requises pour conduire l'OIT jusqu'à son centenaire, en collaborant sans relâche avec les membres tripartites et en représentant avec impartialité et sans distinction les intérêts des gouvernements, des travailleurs et des employeurs.

Pour faire aller l'OIT de l'avant et obtenir des résultats, il faut être porté par la conviction que la croissance économique et le développement social sont indissociables, par la détermination à concilier les principes de la gouvernance mondiale avec la réalité dans les pays et par une volonté sans faille de défendre les intérêts des femmes et des hommes qui aspirent à un emploi et à un revenu décents ainsi qu'à un meilleur avenir pour leurs enfants.

Aider l'OIT et ses constituants à fournir un effort supplémentaire en faveur de la prospérité et de la justice sociale pour tous, tel est mon engagement.

Publication:

Ministère néerlandais des Affaires étrangères
P.O. Box 20061 | 2500 EB La Haye | Pays-Bas

© Ministère néerlandais des Affaires étrangères | Février 2012

12BUZ000000 | F